

Canadair Limitée—Loi

apprendront que l'entreprise a créé de nouveaux emplois et a accru ses activités. Ils sont très satisfaits. Environ 1 000 de ces travailleurs vivent dans ma circonscription et ils me remercient parce que pour une fois, ils se sentent en confiance et savent enfin leurs emplois assurés. Ils me déclarent qu'ils vendent des avions et qu'ils ne sont plus un pion entre les mains du gouvernement.

M. Ouellet: Je rappelle au député que cette entreprise canadienne très saine est maintenant une entreprise américaine. Lorsque les temps seront plus difficiles, j'espère que le député viendra nous dire quel sort cette entreprise américaine réserve à ses travailleurs.

M. McDermid: Qui possède la technologie?

M. Ouellet: L'autre question qu'il a soulevée concerne le nombre de sociétés d'État. C'est vrai que le gouvernement libéral a créé plusieurs sociétés d'État dont l'existence était justifiée car elles remplissaient toutes un rôle utile et important.

M. McDermid: Quelle sottise!

M. Ouellet: C'est le cas de Radio-Canada, Air Canada, Téléglobe et de plusieurs sociétés d'État à vocation régionale qu'on trouve dans tout le pays comme la Société de développement du Cap-Breton. Là où l'entreprise privée ne créait pas d'emplois et n'était pas prête à prendre l'initiative, le gouvernement libéral a créé des sociétés d'État pour assurer un certain emploi dans toutes les régions du Canada, surtout dans celles où l'entreprise privée n'investira jamais.

[Français]

M. Gérin: Madame la Présidente . . .

La présidente suppléante (Mme Champagne): Est-ce que le député veut prendre part au débat?

M. Gérin: Non, madame la Présidente, il s'agissait simplement d'émettre un commentaire sur le discours . . .

La présidente suppléante (Mme Champagne): A l'ordre, s'il vous plaît! La période des questions et . . .

M. Gérin: Je peux peut-être ajouter, madame . . .

M. Ouellet: Non, c'est fini!

M. Gérin: Cela n'aurait pas été un commentaire favorable.

M. Ouellet: Respectez la Présidence.

M. Gérin: C'est un discours rempli de sophismes!

La présidente suppléante (Mme Champagne): Je prie le député de reprendre son siège. La Chambre est-elle prête à se prononcer?

[Traduction]

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Madame la Présidente, plusieurs de mes collègues ont signalé les aspects de l'aliénation de cette société d'État qui doivent être examinés. Quant à moi, je voudrais parler de l'orientation adoptée par le gouvernement dans l'aliénation des sociétés d'État. Nous nous opposons à ce projet de loi pour plusieurs raisons précises qui ne concernent pas nécessairement cette société d'État en particulier mais plutôt la politique et les principes que le gouvernement applique à la privatisation.

Sa politique semble refléter une idéologie qui s'écarte beaucoup de la tradition canadienne en matière de sociétés d'État. La tradition provinciale et fédérale consiste à considérer les sociétés d'État comme faisant partie de l'économie du pays. Ainsi, cette tradition a fait de l'économie canadienne une économie mixte parce que les sociétés d'État ont pu favoriser le développement des sociétés privées.

Les gouvernements conservateurs précédents ont beaucoup contribué au développement de cette économie mixte en établissant des sociétés d'État. Par exemple, l'économie de tout le pays s'est développée à la suite de la création par le gouvernement conservateur du Canadien National, une société d'État. Cette société a contribué au développement des entreprises manufacturières de l'Ontario et du Québec en leur permettant de recevoir les ressources des autres régions du Canada.

Le gouvernement conservateur rompt avec une tradition que les conservateurs ont eux-même établie et il n'a pas expliqué comment les raisons idéologiques qui sous-tendent sa décision favoriseront le développement du pays.

En outre, cette aliénation est contraire au mandat que le gouvernement a demandé aux élections de septembre 1984. Les conservateurs avaient pour mission de ne pas se départir des sociétés comme Canadair et de Havilland parce qu'elles étaient le coeur de l'industrie aérospatiale qu'ils ambitionnaient pour notre pays. Dans un communiqué émis le 27 août 1984—une semaine avant les élections—le ministre des Finances (M. Wilson) a déclaré que cette infrastructure prendrait en main notre politique aérospatiale dans le but de rentabiliser Canadair et de Havilland jusqu'au tournant du siècle. Une fois élu, le gouvernement n'avait pas pour mandat de se défaire de l'industrie aérospatiale au profit d'intérêts privés, mais de faire en sorte qu'elle devienne notre fer de lance qui nous permettrait d'entrer de plain-pied dans le vingt et unième siècle.

A remarquer que même l'idéologie politique à l'origine de cette aliénation prête à confusion. Le gouvernement semble manquer de cohérence quand il nous dit comment il compte traiter les sociétés d'État qu'il vend. Il invoquera n'importe quelle excuse, même les plus illogiques, pour justifier l'aliénation des sociétés d'État.

Ces sociétés ont toujours servi d'instruments de la politique publique au Canada. Elles ont toutes été établies pour d'excellentes raisons comme le développement économique, la sauvegarde des emplois et la création d'emplois au niveau régional. Les exemples de sociétés d'État mal administrées abondent peut-être, mais cela s'explique notamment par la politique regrettable du gouvernement libéral précédent et des gouvernements conservateurs qui leur ont laissé la bride sur le cou une fois qu'elles étaient établies. C'était à croire qu'elles avaient une vie propre, ce qui ne correspondait par forcément à leur vocation première. Donc, au lieu de continuer à être les instruments d'une politique publique, les sociétés d'État ont eu tendance à devenir des entreprises commerciales n'apportant rien de fondamental au pays. Si c'est le cas, et s'il n'est pas possible de les faire changer de cap, dans ce cas, je n'ai pas d'objection, ni mon parti non plus je pense, à ce qu'on les vende au secteur privé à condition que cela ne chamboule pas les données de base de l'économie.